32B05SE
(32B05-200-0102)

Carte écoforestière

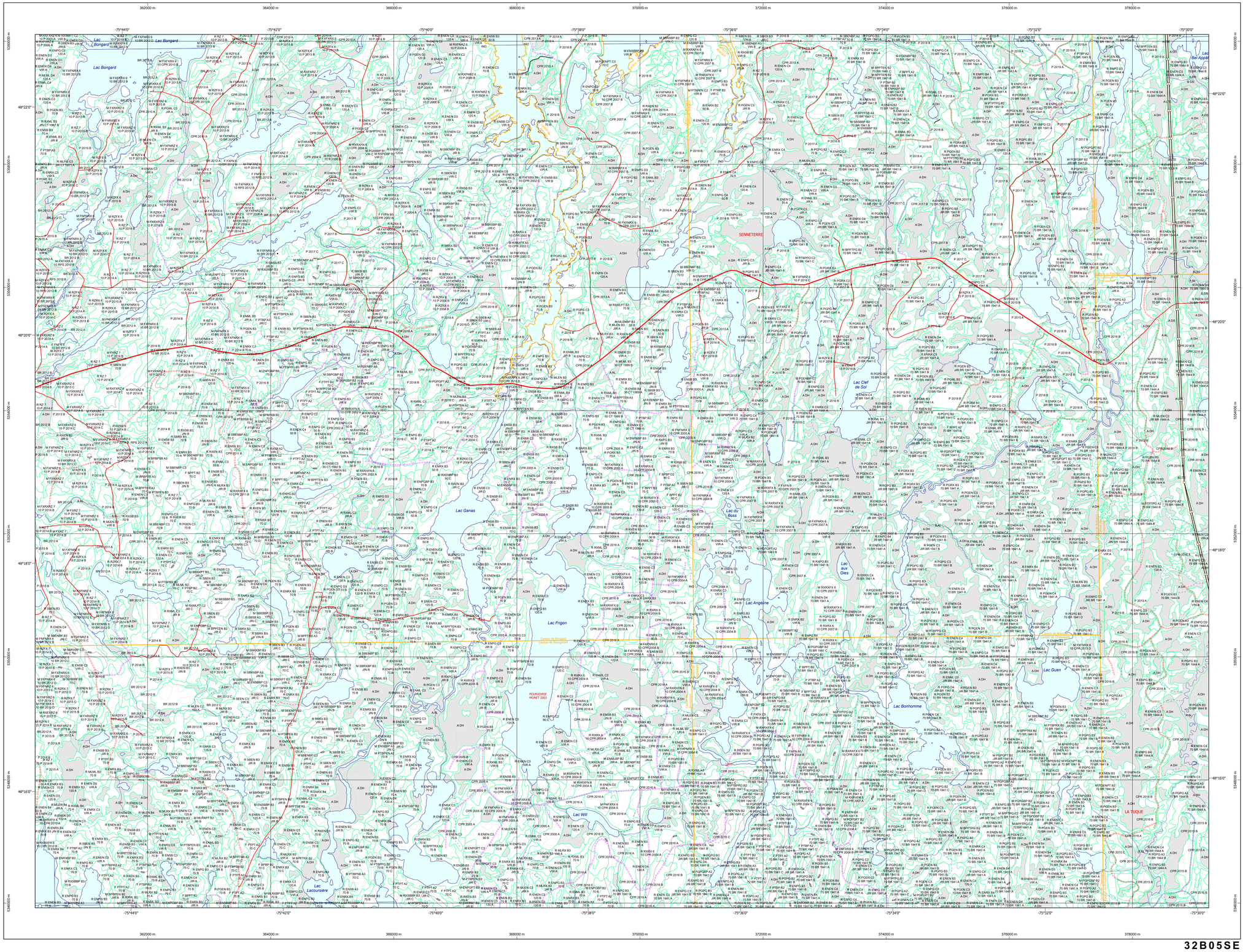

32B05SE
(32B05-200-0102)

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

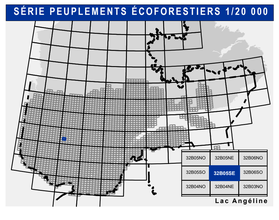

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence geodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 9
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	15° 12' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	75°37'29"O 48°18'45"N
Longitude d'origine (méridien central)	76° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	08/06/2021

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	5e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2008
Date de mise à jour provinciale	Juin 2021
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	-7m	Improductif	Non forestier
P	Type de couvert		X		
SS	Groupement d'essence 1er	X			
SBSB	Groupement d'essence 2e	X			
A	Indice densité	X	X		
I	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
78	Année d'intervention d'origine	X	X		
JH	Classe d'âge	X	X		
CJ	Intervention partielle	X	X		
98	Année d'intervention partielle	X	X		
S	Classe de pente	X	X	X	
DH	Code de terrain 1er	X		X	X
NF	Code de terrain 4e	X		X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
SS B 3 JIN EC 96 C	CJ 98 D	A DH	NF
SBSB A2 50 D	F A 5 CT 78 10 D		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MÉLANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 3e
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
E	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	BP	Bouleau blanc
PR	Pin rouge	EO	Érable rouge
PG	Pin gris	ER	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PU	Pruche du Nord	FI	Feuillu intolérant (2)
S	Sapin baumier	FM	Feuillu mixte (3)
C	Thuya occidental	FNC	Feuillu non commercial
		PE	Peuplier
		FX	Feuillu indéterminé

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4e et 5e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e et 5e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e et 5e
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OR	Orme d'Amérique
ME	Mélèze laricin	CH	Chêne à gros fruits	OT	Orme de Thomas dents
PU	Pruche du Nord	CH	Chêne bicolore	FA	Peuplier baumier
RX	Résineux indéterminés	CR	Chêne rouge	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin baumier	EO	Érable rouge	TA	Tilleul d'Amérique
TO	Thuya occidental	ES	Érable à sucre		

Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Orme, Ostrya, Tilleul (applicable 4e et 5e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e et 5e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e et 5e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		22 m	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -
		1				4	5	
Classes de hauteur		A1						
Classe de densité			A2	A3	A4	A5	SO	SO
61% à 100%	A	B1	B2	B3	B4	B5	SO	SO
41% à 60%	B	C1	C2	C3	C4	C5	SO	SO
25% à 40%	C	D1	D2	D3	D4	D5	SO	SO
	H				Densité recouvrement haute			H7*
	I				Densité recouvrement inférieure			I7*

(*): Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

	10	30	50	70	90	120
PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 100)	(101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES OU IRRÉGULIER	Vieux inquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)					Vin-Vir

PEUPLEMENTS ÉTAGÉS												
	15	30	30	50	-	70	-	90	-	120	-	-
	30	50	30	50	-	70	70	90	120	-	-	-
	10	30	50	50	50	70	70	90	120	30	-	-
	10	70	30	50	70	50	90	70	120	-	-	-
	10	70	30	70	90	50	120	70	-	-	-	-
	10	90	30	90	50	120	70	-	-	-	-	-
	10	90	50	90	70	30	-	-	-	-	-	-
	10	120	50	120	70	-	-	-	-	-	-	-
	10	120	70	120	90	-	-	-	-	-	-	-

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Dépérissement total	CDL	Coupe à diamètre limite
ES	Épidémie grave	CDLE	Coupe à diamètre limite avec régénération
BR	Brûlis total	CJ	Coupe de jardinage
FR	Friche	CAM	Coupe d'amélioration
VER	Verglas grave	CA	Coupe d'assainissement
		CD	Coupe en damier
	INTERVENTIONS D'ORIGINE	CJ	Coupe de jardinage
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJT	Coupe de jardinage par parquets
CRG	Coupe avec réserve de semenciers	CEA	Coupe de jardinage avec trouées
CBT	Coupe par bande finale	CB	Coupe de jardinage
	Coupe progressive d'ensemencement	CP	Coupe par bandes
CPR	Coupe progressive	CE	Coupe partielle
CT	Coupe totale	CE	Coupe partielle et épidémie légère
CRB	Coupe de récupération dans un brûlés	CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
ETR	Élimination des tiges résiduelles	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangés)
ENS	Ensemencement	CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
ENM	Ensemencement avec mini serres	DRM	Dégagement mécanique de la rég. Naturelle
P	Plantation		
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues		
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients		
PLB	Plantation de boutures	DR	Éclaircie commerciale
REA	Régénération d'une aire d'ébranchage	EC	Éclaircie commerciale d'italement
RIA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée	ECE	Éclaircie précommerciale
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement	EPC	Enrichissement
		ENR	Fertilisation
		FER	Récolte dans les bandes vertes résiduelles
	PERTURBATIONS MOYENNES	RBV	Récolte dans les baies boisées
		ECL	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
BRP	Brûlis partiel	CRR	Régarnis avec boutures
CHP	Chablis partiel	RRB	Régarnis avec plants utilisés à racines nues
DP	Dépérissement partiel du feuillu	RRN	Régarnis de plants cultivés en récipients
EL	Épidémie légère	RRR	
VEP	Verglas partiel		

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Excessive	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE	NON FORESTIER
A	Terrain agricole
AEP	Eau, peuplement et d'ébranchage de plus d'un an
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière
ANT	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine
CFO	Camp forestier

CODE	NON FORESTIER
GR	Gravelière
INO	Inondé, site encodé
LTC	Ligne de transport d'énergie
NF	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine (boisé)
NX	Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvicole
RO	Route et autoroute (emprise)

Forêts, Faune et Parcs Québec